

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

Délibération
n° 2017.10.534

Rapport annuel du
délégué AGUR -
Année 2016 : contrat
de délégation par
affermage du service
public
d'assainissement
collectif sur le
périmètre de la
commune de Roullet
Saint Estèphe

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Michel CARTERET

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

Suppléant(s) :

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Bernadette FAVE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.10.534**

ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur COURARI

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE AGUR - ANNEE 2016 : CONTRAT DE DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE PERIMETRE DE LA COMMUNE DE ROULLET SAINT ESTEPHE

Conformément aux articles du chapitre 11 du contrat du 23 décembre 2011 liant la collectivité à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier ci-joint. Par ailleurs, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 10 octobre 2017,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER le compte rendu technique et financier d'AGUR, délégataire du service public d'assainissement collectif, sur le périmètre de la commune de Roulet Saint Estèphe, pour l'exercice 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

25 octobre 2017

Affiché le :

25 octobre 2017

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la société AGUR a en charge l'exploitation du service d'assainissement collectif sur le périmètre de la commune de Roullet Saint Estèphe.

Le 1^{er} janvier 2017, le contrat de délégation de service public est transféré à GrandAngoulême, suite à la fusion des intercommunalités et la prise de compétence en matière d'assainissement sur tout le territoire communautaire, par un avenant n°1.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier 2016 transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

nombre d'abonnements au 31 décembre 2016	762
--	-----

Le nombre d'abonnés a augmenté de 9 par rapport à 2015.

Bilan d'assainissement

Installations de dépollution	1
Capacité de dépollution	3000 EH
Postes de relevage	11
Longueur de réseau	26 km
Assiette de la redevance	69 276 m ³

Le volume d'assiette de la redevance est en diminution de 7 % par rapport à 2015

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2016 se monte à **77 615.80 €** (en 2015 : 69 608€).

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2016 se monte à **74 527€** (en 2015 : 75 614€).

Résultat : - 3 088.80 € (en 2015 : 6 006€).

Indicateurs de performance réglementaires 2016

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2015	2016
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	/	/
	Nombre d'abonnés du service assainissement collectif	753	762
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	21.024 t MS	31.984 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,83€/m3	2.87€/m3
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2015	2016
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	70	70
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	/	/
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0/1000 habitants	0/1000 habitants
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2/100km	7.69/100km
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	/	/
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.14%	2.99%
P258.1	Taux de réclamations	2.82/1000 abonnés	0.98/1000 abonnés

Autres chiffres clefs de l'année 2016

IP1	Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours	98 %
IP2	Proportion de lettre d'attente parmi les réponses du délégataire	2 %
IP3	Existence d'engagements envers le client	OUI
IP4	Taux de conformité des rejets de station	100 %
IP5	Rendement de dépollution	98 %
IP6	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0 ‰
IP7	Taux de désobstruction du réseau	0,0 u/km
IP8	Taux de réclamations écrites	0.98 ‰
IP9	Indice de connaissance des installations (réseau et grands ouvrages) et plan de renouvellement	70
IP10	Taux de points noirs par km de réseau	7.69 / 100kms
IP11	Taux moyen de renouvellement de réseau	/
IP12	Taux de desserte	/
IP13	Taux de raccordement	/
IP14	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%
IP15	Taux d'entrée d'eaux parasites à l'entrée du système d'assainissement séparatif	/
IP16	Nombre de jours de dysfonctionnement majeur du dispositif de traitement	0
IP17	Prix du service au m ³ pour 120 m ³	2,87 €/m ³
IP18	Part des taxes et redevances au m ³ pour 120 m ³	0,51 €/m ³
IP19	Recette unitaire	2,36 €/m ³
IP20	Durée d'extinction de la dette	/
IP21	Epargne nette de la collectivité par m ³	/
IP22	Taux d'impayés, au 31/12/2015, sur les factures de l'année 2014	2,99 %
IP23	Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume consommé comptabilisé	0,00 €